



LE JOURNAL DES OFFICIERS MARINIERS DU NORD-FINISTERE

N° 122 - Décembre 2022

Edito du président



02 98 22 10 15

Courriel
aom-nord-finistere@wanadoo.fr

Sites internet
aom-29-nord.com
et fnom.com

Facebook
Aom-29-Nord

Permanences de l'AOM29N
au Cercle de la Marine.

Tous les matins
de 10h00 à 12h00

Le Vendredi :
dossiers maladies professionnelles
(prise de rendez-vous conseillée)

*Chers officiers mariniers,
Chers adhérents, chères adhérentes,*

En fin d'année, il est d'usage de faire le bilan.

Les effectifs de l'association sont encore de 3200 adhérents officiers mariniers en retraite, en activité, veuf/veuves et sympathisants.

Les finances sont saines et équilibrées.

Le combat concernant les maladies professionnelles est toujours d'actualité.

Pour ce qui concerne le préjudice d'anxiété liée à l'amiante, le bras de fer avec le ministère des Armées se poursuit.

Le Conseil d'Etat nous a donné raison en validant le préjudice né de la crainte légitime des marins de voir leur espérance de vie diminuer du fait du manquement de l'Etat à ses obligations de sécurité. C'est une décision importante destinée à faire jurisprudence.

Cependant, ce même Conseil d'Etat a rappelé aux tribunaux administratifs que la loi 1968-1250 relative à la prescription quadriennale des créances sur l'Etat devait être appliquée.

A ce jour, plusieurs de nos camarades ont malheureusement vu leur plainte rejetée pour cette raison.

.../...

Consultez les infos de l'association aom-29-nord.com

Nous sommes confrontés à une inflation galopante qui impacte notre vie quotidienne, notamment notre pouvoir d'achat.

Une revalorisation ponctuelle des pensions a certes bien eu lieu mais reste insuffisante pour compenser ces augmentations du coût de la vie.

Le compte n'y est pas !

Nous restons attachés à la Marine Nationale et nous suivons son évolution.

La France est la septième flotte mondiale et possède le deuxième espace maritime au monde après les Etats Unis d'Amérique. Cet espace représente 20 fois la superficie de la France.

Au cours de cette année, la géopolitique mondiale a évolué.

Une guerre fait rage au cœur de l'Europe avec son lot d'inquiétudes.

En cette période d'instabilité, le rôle de la Marine Nationale est important mais « son format n'a jamais été aussi réduit depuis 1945 »(CEMM). De plus, depuis 1990, les effectifs de la Marine ont été réduits de moitié.

De nouvelles frégates ont rejoint le port de Brest. A terme, avec les six frégates prévues, ce sont 600 marins qui rejoindront le port du Ponant.

Dans le cadre Armées-Nation , les PMM de Morlaix et de Brest permettent à des jeunes de découvrir les valeurs et l'esprit d'équipage de la Marine que plusieurs d'entre eux rejoindront. La qualité de cette ressource est loin d'être négligeable et doit être considérée comme une valeur sûre au moment de l'appareillage.

Nos présidents de section, hommes et femmes de terrain, contribuent avec leurs équipes à la bonne santé de l'association. Je les en remercie.

A ces remerciements, j'associe les membres du conseil d'administration qui m'épaulent dans la mission qu'ils m'ont confiée.

Dans ces périodes de fêtes j'ai une pensée particulière pour toutes les personnes isolées, notamment pour nos marins éloignés de leur famille dans le cadre de leur mission .

Je vous souhaite à tous et toutes de passer de bonnes fêtes.

Ensemble gardons le cap !

Amitiés Marine

Votre président Denis Le Page

La conférence 2022 des présidents des sections s'est déroulée à Landerneau le 19 novembre sous la présidence de **Denis Le Page**, président de l'association du Nord-Finistère.

Le bilan complet du travail de l'association et de sa situation financière a été présenté ainsi que les différentes aides de l'action sociale des Armées ouvertes aux retraités. Ces sujets pourront être présentés aux adhérents lors des assemblées générales des sections.

Bruno Glaçon, trésorier national et représentant de la FNOM, a rappelé les actions entreprises par le bureau national.

L'assemblée a apprécié l'intervention du **Major Conseiller** de CECLANT, qui a précisé ses fonctions auprès de l'amiral, présenté les grandes lignes du développement de la base navale et informé de l'arrivée prochaine de plusieurs frégates à Brest. Il a également abordé le recrutement des marins.

Après la brève intervention de **Madame la députée Melchior** qui a réitéré son soutien à l'aom du Nord-Finistère, le **sénateur Philippe Paul**, Vice-président de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat, nous a présenté les grandes lignes de la future Loi de Programmation Militaire (LPM) qui est actuellement étudiée.





De g a dr : Jean-Pierre Calassou - Jean-Louis Sebille - Dominique Lamotte
Jean Radziszewski - En bas : Denis Le Page

L'équipe de la permanence vous accueille
au cercle de la Base de Défense 13 rue Yves Collet au 1^{er} étage
du lundi au vendredi de 10h à 12h00
Pour les dossiers maladies professionnelles et anxiété amiante,
le vendredi matin de préférence sur rendez-vous
02 98 22 10 15 - aom-nord-finistere@wanadoo.fr

Ils ont rejoints ces derniers mois l'aom Nord-Finistère

(depuis le 5 octobre 2022)

BERRIET Christian - BRETON Claude - CANIPEL Jean-Paul - DAVID Gérard
DEWAILLY Charles - DUCLOUET Patrick - DUJARDIN Franck - EVERAERT Joël
GOMEZ Henri - HONDAREYTE Jean-Christophe - JOSSET Joël - LE CORFEC Lionel
LUCAS Thierry - MERMET Jean-Louis - MICHEL Yves - PETIT Arnaud - PUIGBO Fabien
QUERE Robert - QUIEC Sylviane - ROULAUD Alain - ROULLE Stéphane - SABY Alain



Ils nous ont quittés récemment

Toutes nos condoléances aux familles

(depuis le 5 octobre 2022)

JESTIN Maryvonne - DEPOISSE Georgette - LAVERGNE Hervé - AC H Geneviève - BARON Maurice
LE GALL François - QUEMENEUR Yves - HERVE Jeannine - BOURGER Marie-Thérèse
LE GLEAU Germaine - LE FOURN Victor - GUIZIOU Henriette - PELLEN Suzanne
BEURGAUD Jean-Jacques - DEROEUX Louis - BOUBENNEC Maurice - TARTU André
MILON Jean - JEFFROY Louise - GOURIOU François

Escale du Ponant (Cercle)



Mi-septembre 2022, sitôt le congrès de Lorient terminé, le président de la FNOM avait rendu visite à l'équipe de l'aom Nord-Finistère. Celle-ci lui avait fait part de ses interrogations sur la situation actuelle et le devenir du cercle « Escale du Ponant ».

Après un entretien avec le directeur du cercle, **Georges-Noël Nicolas**, président de la FNOM, a adressé un courrier au ministre des Armées Sébastien Le Cornu dans ces termes :

« Monsieur le Ministre,

Je me permets de vous solliciter en tant que Président de la Fédération Nationale des Officiers Mariniers sur la situation délicate du Cercle de la base de défense de Brest-Lorient (sites de Brest).

En effet, nos adhérents sont insatisfaits des services rendus. Le management local, bien que faisant au mieux, est découragé par le manque de moyens mis à sa disposition par le Commissariat Général aux Armées, qui entraîne des restrictions d'accès et des services proposés. Vous connaissez toute l'importance pour nos militaires d'active et nos pensionnés de ce que représente pour eux ce lieu symbolique (...) Nous connaissons votre attachement aux forces armées et à leurs vétérans. Nous souhaiterions que vous preniez les mesures qui s'imposent pour corriger cette situation.

Les militaires et les pensionnés aspirent à une reconnaissance forte de l'Etat au regard des services rendus » (...).

Courrier actuellement sans réponse

Médaille de la Défense Nationale

Agrafe « essais nucléaires »

Pour les adhérents qui ont participé aux essais nucléaires et qui souhaitent demander la médaille de la défense nationale, l'aom29N leur propose de les aider pour constituer le dossier et le transmettre au ministère concerné.

N'hésitez pas à prendre contact avec l'aom29N.



Les prestations et dispositifs d'action sociale ouverts aux retraités

Prestations soumises à évaluation sociale et budgétaire

Secours

- Aide financière non remboursable pour permettre de faire face à des charges ponctuelles et inévitables susceptibles de créer ou d'aggraver un déséquilibre financier.
- ⇒ Présentation du dossier de manière anonyme à une commission qui se réunit une fois par mois.
- ☞ Trouver le nom et les coordonnées de votre assistant(e) de service social de proximité en consultant le site
- ☞ www.e-socialdesarmees.fr ou en contactant le 02.98.22.16.91

Prêt social

- Prêt sans intérêt bancaire destiné à régler des difficultés d'ordre personnel et familial lorsque le recours à un crédit bancaire est impossible.
- ⇒ Montant : 3000€ remboursable en 36 mois maximum.

Aide ménagère à domicile

- Aide pour financer l'intervention d'une aide-ménagère afin de favoriser le maintien à domicile des retraités et ayant cause, en perte d'autonomie ou fragilisés par l'âge et/ou la maladie.
- ⇒ Sous conditions de ressources (2150€/mois pour une personne seule et 3000€/mois pour un couple),
- ⇒ Volume horaire limité à 20h mensuelles pour une durée de 6 mois renouvelables
- ⇒ Sur prescription du médecin traitant, non cumulable avec l'APA.

Prestations non soumises à évaluation sociale

Le prêt accession à la propriété

- Aider les ressortissants à accéder à la propriété ou à une nouvelle propriété immobilière à usage d'habitation.
- Montant ⇒ 30 000€ maximum remboursable en 180 mois maximum.

Le prêt pour la réalisation de travaux

- Effectuer des travaux dans la propriété immobilière à usage d'habitation en résidence principale ou secondaire.
- Montant ⇒ 13 000€ maximum en 120 mois pour des travaux réalisés par un professionnel ou par le ressortissant et un professionnel
- ⇒ 5000€ maximum en 48 mois pour des travaux réalisés intégralement par le ressortissant.

Sans conditions de ressources, sous réserve d'une taux d'endettement inférieur à 33%

☞ Demande à adresser à IGeSA via le site internet www.e-socialdesarmees.fr

Les chèques vacances

Pour permettre de financer en douceur le budget vacances, culture, loisirs et un large éventail d'activités culturelles et de loisirs.

⇒ Prestation basée sur une épargne du ressortissant pendant 4 à 12 mois abondée d'une participation de l'Etat pouvant représenter 10 à 30% du montant épargné.

Les titres de paiement peuvent être utilisés auprès de 170 000 partenaires du tourisme et des loisirs.

☞ Calculez en ligne le montant de vos futurs chèques-vacances et constituez votre dossier sur le site internet : www.fonctionpublique-chequesvacances.fr

- IGESA : propose des vacances en famille dans des Villages Clubs et des résidences, des séjours à l'étranger, de l'hôtellerie, etc...

☞ Consultez l'ensemble des offres sur le site IGeSA : www.igesa.fr

Caisse Nationale Militaire de Sécurité Sociale

Le dispositif du dossier unique

En cas de dépenses de santé exceptionnelles, non remboursables ou insuffisamment couvertes par la sécurité sociale et la mutuelle dans le cadre des remboursements légaux, les affiliés de la CNMSS peuvent bénéficier d'une aide financière exceptionnelle.

Pour cela, il convient de compléter un seul formulaire et de l'adresser à la CNMSS. Il sera ensuite transmis par cet organisme à l'ensemble des acteurs (Unéo + ASA). Cette mutualisation permettra à chaque organisme de se baser sur le même dossier pour évaluer votre situation et pour vous apporter une aide.

Exemple de dépenses pouvant faire l'objet de ce dossier :

- Travaux d'aménagement du domicile et/ou de la voiture d'une personne en situation de handicap;
- Certains frais de transports (personnes isolées, désert médical...);
- Frais liés à l'incontinence;
- Antidépresseurs;
- Appareillage;
- Séjour temporaire en EPHAD
- Etc.

☞ Formulaire accessible sur le site internet de la CNMSS : www.cnmss.fr

A SAVOIR

Votre bulletin de pension est disponible chaque mois sur le site <https://ensap.gouv.fr/web/accueilnonconnecte>

Ligne Brest -Orly: à partir du 06 mars 2023, la ligne Brest/Orly abandonnée au Transavia (airFrance) sera reprise par la compagnie normande « Chalais ».

SNCF: il fera possible dès le 11 décembre de se rendre à Paris (ou l'inverse) par un train OUIGO pour 19 €. Un seul AR par jour aller : 06h48 / retour 11h16.
Renseignements sur le site [sncf/connect](https://www.sncf.com/fr/connexion)

Fioul : pour des achats groupés vous pouvez rejoindre L'UFC-Que Choisir via son site « [Choisirsonfioul.fr](https://www.choisirsonfioul.fr) »

Paris sportifs : Les sites misent sur l'addiction : le jeu en ligne ont un succès grandissant et les addictologues mettent en garde contre les risques de dépendance. Selon un sondage récent 4 parieurs sur 10 ont déjà dépensé plus que prévu, 8% jouent plusieurs fois par jour, 21% des français ont déjà joué, 617 € c'est le montant sur les amateurs estiment avoir misé en 2021 et 70% ont des personnes interrogées ont davantage le sentiment de perdre que du gagner...

Électricité : Ecowatt doit prévenir les coupures : Ecowatt est un dispositif gratuit conçu pour prévenir les délestages. Il suffit de s'inscrire sur le site « [monecowatt.fr](https://www.monecowatt.fr) » pour être averti d'un risque de coupure et participer à l'éviter en réduisant la voilure.

Jeux olympiques de Paris : du 1er décembre au 31 janvier vous pouvez vous inscrire sur le site « tickets.paris2024.org » pour tenter d'acheter des billets pour les JO de Paris. Ensuite un tirage au sort désignera les heureux élus qui pourront acheter des billets : informés par mail il auront 48 heures pour faire leurs achats.. alors à vos starting-blocks....

Chauffage au bois: si vous faites parties des 3 millions de personnes qui se chauffent au bois, vous pourrez peut-être bénéficier une aide pour vous approvisionner en bûches ou en granulés.
D'un montant de 50 € et jusqu'à 200€ selon vos revenus vous devrez consulter le site « chequeenergie.gouv.fr » pour voir votre éligibilité à partir de 22 décembre 2022.

Bonus pour les réparations des appareils électriques et électroniques.

À partir du 15 décembre pour un certain nombre de produits hors garantie réparés par un réparateur agréé vous pourrez bénéficier d'une aide entre 10 et 45 € .

Dans les tuyaux : Permis de conduire : pour répondre à une harmonisation européenne ce nouveau permis serait valable 15 ans comme un passeport. Seraient concernés les permis « À » et « B ». D'un format d'une carte de crédit et plastifiée on pourra consulter son solde de points directement sur internet.

Toutefois, à l'âge de 50 ans, le renouvellement sera limité à cinq ans de validité et une visite médicale payante sera exigée. Cette mesure aurait pour but de déceler les risques liées à l'âge.

Le permis délivré avant 2013 restera valable jusqu'en 2033. Après cette date pour remplacer le vieux carton rose, il faudra probablement passer une visite médicale.

Les permis des autres catégories seront valables cinq ans et une visite médicale sera exigée.

Si vous voulez éviter de payer une visite médicale garder votre vieux permis carton rose jusqu'en 2033 !

Essence . La ristourne accordée par l'Etat cessera le 31 décembre et pourra être remplacée pour les conducteurs qui doivent prendre leur voiture pour aller travailler par une indemnité carburant unique de 100 euros. Pour vérifier votre éligibilité il faudra se rendre sur votre espace impot.gouv.fr. Le droit à cette indemnité sera soumis à des conditions de ressources.

Aide pour les locataires d'HLM : à partir du 12 décembre les locataires d'HLM qui rencontrent des difficultés financières suite à l'augmentation des prix de l'énergie pourront bénéficier d'une aide maximale de 600 € payée par soli'AL. Précision sur le site service.public.fr.

Prime de Noël : la traditionnelle prime du Noël sera versée directement par la CAF à compter du 15 décembre aux personnes bénéficiaires du minima sociaux.

Ticket de caisse : à partir du 1er janvier les tickets de caisse ne seront plus imprimés automatiquement lors d'un passage en caisse.

Prix du timbre : à partir du 1er janvier il ne sera plus possible de coller un timbre rouge sur une enveloppe. La lettre rouge sera disponible uniquement en ligne.

Côté tarifs, attendez vous à une nouvelle augmentation.

L'envoi d'une lettre e-rouge coûtera 1,49€ contre 1,43 actuellement.

Prix du timbre vert : 1,16€

Prix du timbre gris : 1,14€

Prix d'une lettre recommandée : 4,83€

Nouvelle section

SECTION « BAIE DE MORLAIX »

La Fusion des sections de LANMEUR et LOCQUENOLE a été validée lors de la conférence des présidents de section du 19 novembre dernier à Landerneau.

La nouvelle section « Baie de Morlaix » regroupe désormais 99 adhérents
Secteur de Lanmeur (34 adhérents), Secteur de Locquenolé (65 adhérents)
Elle est présidé par Jean-Luc Chantrel.

Chaque secteur a un représentant et un porte-drapeau.

Félicitations à Jean-Paul Le Roux et Jean-Luc Chantrel, présidents respectifs, pour la réussite de cette union.



Jean-Paul Le Roux



Jean-Luc Chantrel



Préparation Militaire Marine de Morlaix « Dupleix »



La section des officiers marins de St Pol de Léon a représenté l'AOM du Nord-Finistère le 26 novembre dernier à la remise du fanion de la PMM Morlaix « Dupleix » aux stagiaires de la session 2022/2023 par le **capitaine de vaisseau Moreau**, commandant la BAN Landivisiau.

C'est dans le cadre de la convention entre la FNOM et l'Etat-Major de la Marine, que le chef du centre PMM, l'enseigne de vaisseau de 1ère cl de réserve **Arnaud Cueff** et **Patrick Brassat**, membre du conseil d'administration de l'aom29N, ont relancé des relations désormais pérennes avec les officiers marins du Nord-Finistère et la Marine Nationale. Les actions communes sont destinées à encourager les jeunes stagiaires dans leur choix à l'issue de cette primo-formation qui doit être appréciée comme valeur sûre dans les critères de sélection pour un engagement ultérieur.





Le 22 septembre, **Jeanine Grouzelle**, correspondante pour les veuves de la section de Plouzané-Locmaria Plouzané et Plougonvelin, a organisé un repas de cohésion. 10 veuves d'officiers marins ont répondu à son invitation et ont pu partager un bon repas à la brasserie du Portzic offert par la section.

Elles se sont ensuite retrouvées pour une promenade digestive le long du Portzic et profité ensemble de cette belle journée ensoleillée.

Guilers



Le 27 novembre, les adhérents de la section de Guilers se sont retrouvés autour d'un cochon grillé.

La centaine de convives a pu apprécier ce moment de cohésion accentué par les prestations de l'école de musique de Bohars

Un succès qui se renouvellera le 11 novembre 2023 à l'Agora.

Saint Renan



La section des officiers mariners de Saint-Renan organisait, le dimanche 16 octobre, son **repas traditionnel de cohésion**.

Adhérents et sympathisants étaient réunis pour un moment de convivialité au restaurant du Manoir du Curru. Le président, **Michel Fumaz**, et les membres du bureau étaient heureux de ces retrouvailles d'automne afin de conserver le caractère amical dans la section.

À noter que l'assemblée générale est prévue le dimanche 29 janvier 2023 à l'Espace culturel.

KERNIC



De g à Dr : Denis Person, président – Christine Schnell, secrétaire
Gérard Marc, trésorier - Ronan Berthet, vice-président

Samedi 26 novembre, le bureau de la section Kernic présidée par **Denis Person** s'est réuni afin de préparer la distribution des **colis de Noël**.

La section compte 54 adhérents mais pour des raisons de santé, certains ne peuvent pas participer aux différentes manifestations organisées tout au long de l'année comme les concours de belote, de pétanque ou encore les repas de cohésion.

Des membres du bureau iront donc rendre visite et remettre un colis à cinq personnes du secteur de Plounévez-Lochrist, Saint-Vougay, Lanhouarneau, Plouescat et Cléder. **Gérard Marc**, trésorier, a fait remarquer que la section ne demande aucune subvention aux mairies et subsiste grâce aux différents concours organisés.

Les colis de gourmandises seront distribués en décembre et avant les fêtes de fin d'année.

La section des officiers mariniers de Brest recherche un porte drapeau. Les personnes volontaires pour honorer cette mission prestigieuse peuvent nous contacter soit par mail omv.29brest@orange.fr ou se présenter au bureau situé au cercle de la Marine.

Dimanche 8 janvier 2023 à 10h30

Assemblée générale. Cotisations à partir de 10 h. Les adhérents volontaires pour intégrer le bureau peuvent faire acte de candidature auprès de **Joseph Krapez**, 02 98 22 10 15, 06 06 41 21 61, omv.29brest@orange.fr.

Inscriptions pour le repas qui suivra le 21 décembre, de 14 h à 17 h, au bureau de l'AOM.

Ploudalmézeau

L'assemblée générale de la section de Ploudalmézeau a eu lieu le 11 décembre en présence de **Marguerite Lamour** maire de Ploudalmézeau, de **Paul Wallner**, correspondant défense de la commune et d'une quinzaine d'adhérents.

A l'issue 36 convives se sont retrouvés

à la cantine municipale pour partager un repas pris dans une excellente ambiance.



Gouesnou

L'assemblée générale de la section des officiers mariniers de Gouesnou s'est tenue le 11 décembre en présence de **Denis Le Page**, président de l'aom Nord-Finistère et du conseiller-délégué aux associations patriotiques, **Philippe Nouris**.

Marc Privé, président de la section, a remercié les autres associations patriotiques présentes et demandé une minute de silence à la mémoire des disparus de l'année. Les différents bilans ont été présentés et adoptés tandis que

Denis Le Page a évoqué les relations avec l'autorité militaire et la situation des dossiers « amiante » en cours. Remerciements également à **Laurent Maillard** (photo) qui a décidé de quitter le bureau après plusieurs années de présence.



Plabennec



Les officiers-mariniers de la section de **Plabennec** ont tenu leur assemblée générale, samedi 3 décembre.

L'effectif de la section est en légère progression avec 83 adhérents.

Le président **Michel Léost** a passé en revue les activités et les différents dossiers en cours, dont celui de l'amiante puis a lancé un appel à volontaires pour étoffer le bureau.

Lesneven



La section des officiers mariniers de Lesneven et des communes rattachées a tenu son assemblée générale le samedi 19 novembre sous la présidence de **Joseph Habasque**. La section comporte 127 adhérents (129 l'an passé). Le président a réitéré son propos des années passées en regrettant le fait qu'il n'y ait pas assez d'actifs ou de jeunes retraités à intégrer l'association du Nord-Finistère « *nous nous battons pour des sujets importants comme les maladies professionnelles, l'anxiété pour l'exposition à l'amiante, et nous nous soucions aussi des prestations et dispositifs de l'action sociale aux Armées ouvertes aux pensionnés militaires* ».



L'assemblée générale de la section des officiers mariners de Guipavas s'est tenue le 11 décembre.

Le président **Georges Simon** a présenté les activités de la section durant l'année écoulée et celles prévues en 2023.

Le vice-président **Dominique Lamotte**, également président adjoint de l'aom Nord-Finistère, a ensuite présenté une synthèse du 77ème congrès de la FNOM et de la conférence des présidents des sections du Nord-Finistère, les revendications dont la reconnaissance de l'anxiété pour les maladies liées à l'amiante des personnels militaires de la défense, l'augmentation de la pension d'invalidité et le projet de la Caisse nationale militaire de Sécurité Sociale (CNMSS).

Par ailleurs le nombre d'adhérents **est stable** et s'élève au nombre de 147.

Le tiers sortant (Jacques Gosselin, Jean Yves Le Roux, Liouten Pottier, Pierre Grandjean, Roger Lénaff) a été réélu et deux nouveaux candidats Bernard Klein et Yvon Danielou élus. Un déjeuner d'une centaine de convives à clôturé cette journée dans une excellente ambiance.



Plouzané



L'assemblée générale de la section des officiers mariniers de Plouzané, Plougonvelin et Locmaria-Plouzané, s'est tenue dimanche 5 décembre.

Éric Barbier, qui en a pris la présidence l'an dernier, cumule également la fonction de trésorier.

Après une revue des activités de l'année, il a annoncé un effectif de 259 adhérents, répartis sur les trois communes.

Denis Le Page, président de l'aom Nord-Finistère invité par Eric Barbier, a abordé plusieurs sujets dont celui des effectifs et des dossiers d'anxiété liée à l'amiante.

Il a également présenté au député **Didier Le Gac**, également présent, la motion déposée par la Fnom qui revendique et dénonce les sujets qui préoccupent les adhérents.

Plougastel-Daoulas

Samedi 22 octobre, l'assemblée générale de la section des officiers mariniers a débuté par une minute de silence en mémoire des disparus de la section. Tous les adhérents ont repris leur cotisation. **L'effectif reste stable.**

Le président, **Jean-Claude Hombrouck**, souligne la bonne santé de la trésorerie et fait le point sur les dossiers en cours : Sept adhérents ont été indemnisés pour l'anxiété amiante. Les pensions militaires d'invalidité et la retraite du combattant seront revalorisées au 1^{er} janvier 2023.

S'en est suivi un repas le vendredi 28 octobre partagé par de nombreux adhérents.



Avec ses deux nouveaux adhérents, dont un marin d'active, la section saint-politaine des officiers mariners pourra en 2023 compter sur ses 76 membres pour participer aux cérémonies patriotiques à Saint-Pol, Roscoff, Santec, Sibiril, Plougoulm et Plouénan, comme l'a rappelé **Yvon Priou**, son président lors de l'assemblée générale.

Le devoir de mémoire n'est pas l'unique mission de la section qui se mobilise aussi pour défendre les intérêts des marins retraités et d'active, voire les futurs marins.

Cette année, ils ont visité la BAN Landivisiau et organisé 2 repas de cohésion. Ils ont également renoué des relations étroites avec la Préparation Militaire Marine de Morlaix dont les jeunes stagiaires ont participé à la cérémonie du 11-Novembre à St Pol.

La réunion a aussi permis de rappeler que le bras de fer n'est toujours pas terminé sur le dossier amiante et **Patrick Brassat**, secrétaire de la section et membre du CA de l'AOM29N, a énoncé les actions menées au niveau départemental et national, pour défendre les intérêts des marins retraités et d'active et a fait un résumé des sujets évoqués à la conférence des présidents de section du Nord-Finistère du 19 novembre dernier.



Landivisiau

L'assemblée générale de la section de Landivisiau s'est déroulée le 27 novembre en présence de **Laurence CLAISSE** maire de Landivisiau, de **Jean Marc PUCHOIS** conseiller départemental et de **Philippe BRAS** président de la section de PLOUVORN.

Le président **Jean Bernard Boisseau** a présenté une synthèse du congrès de la Fédération du 17 septembre et de la conférence des présidents de section du 19 novembre.

Il a présenté la motion de la Fédération qui revendique, dénonce et demande diverses mesures sur les préoccupations des adhérents (entre autres : pouvoir d'achat du retraité, reconnaissance de l'exposition à l'amiante dans la Marine Nationale, montant de la pension de réversion...).

Alerte a été donnée sur un projet relatif à la future protection sociale complémentaire qui pourrait être préjudiciable aux retraités militaires ayant exercé une deuxième activité après leur radiation des cadres.



Le Drenec



De g à dr : Olivier Le Lann
Jean-Luc Rannou
Michel Hamon
Daniel Rondeau (trésorier)

L'assemblée générale de la section du Drenec s'est tenu samedi 26 novembre.

Le président **Michel Hamon** est revenu sur les actions menées par l'association du Nord Finistère, tant dans la constitution des dossiers de maladies professionnelles que du préjudice d'anxiété lié à l'amiante. Il a également mis l'accent sur la baisse du pouvoir d'achat des retraités. La section compte 36 adhérents mais souhaite toujours en accueillir de nouveaux, actifs ou récemment retraités. La section salue l'arrivée au conseil d'administration de **Frédéric Onnée** et d'un nouveau porte-drapeau, **Joël Favé**.

L'association des officiers mariners du Nord-Finistère très représentée

L'implication des présidents pour la représentativité de leur section est primordiale pour que notre association puisse perdurer. Bravo et Merci à eux.

Tout au long de cette année 2022, nous avons pu constater une participation grandissante de la population aux cérémonies patriotiques. Il semble que ce soubresaut est motivé par la situation internationale actuelle avec les agissements des va-t-en-guerre et leur course à l'armement.

Nous avons également constaté la participation des stagiaires de la PMM. Les impliquer dans les cérémonies patriotiques, c'est aussi leur passer le flambeau.

Vétérans et retraités de la Marine, par notre représentativité auprès des élus et autorités lors des cérémonies, nous témoignons de notre solidarité envers les marins en activité et leur famille. Mais nous devons d'abord le faire savoir aux principaux intéressés. Espérons que les coupées des navires et les portes des bases puissent s'ouvrir rapidement afin de leur proposer notre expérience et notre disponibilité au service de leurs préoccupations actuelles et futures.



Remise de l'insigne de 5 ans de porte-drapeau des officiers mariners à **Jean Noël Gabillaud** par **Denis Person**, président de la section Kernic



GUIPAVAS

Soisic.v



Saint Thegonnec



Bourg Blanc



Plouzané

Joseph Bourhis, Réginald Parres
 et Gilles Belec
 récipiendaires de la médaille de la
 Défense Nationale
 agrafe «essais nucléaires»



Saint Pol de Léon

Deux maîtres-principaux mécaniciens décorés



L hôpital Camfrout

Croix du Combattant au Major Alain WICHORSKI (président de la section)



Lanmeur



Plougastel-Daoulas

KERLOUAN



Le Maitre-Principal Maneuvrier **Claude DUQUESNE**, a été décoré à **Listrac-Médoc** de la Médaille de la Défense Nationale, agrafe Essais Nucléaires.

Avec plusieurs de ses camarades, il avait tenu à rejoindre l'association du Nord-Finistère après dissolution de l'association Aquitaine.

(info de notre correspondant médocain **Jean-René QUIFILLE**, adhérent à la section de Brest)

Listrac-Médoc



Arrivée à Brest de la Frégate Multi-missions « AUVERGNE »



Le 13 décembre, la Frégate Multi-Missions (FREM) « Auvergne » a rallié Brest. Le format brestois de frégates anti-sous-marines passe donc de trois à quatre avant d'être porté à six à l'horizon 2026-2027. L'Auvergne rejoint ainsi l'Aquitaine, la Bretagne et La Normandie déjà déployées depuis Brest.

S'y ajouteront ensuite deux des cinq nouvelles frégates de défense et d'intervention (FDI), les Amiral Ronarc'h et Amiral Louzeau, qui doivent être livrées en 2024 et 2026.

L'«Auvergne» est armée d'un simple équipage de 110 marins, le passage en double équipage n'est, pour l'instant, pas d'actualité.

Ce changement de port base a entraîné l'arrivée à Brest d'une trentaine de familles incluant une soixantaine d'enfants



***Meilleurs vœux
2023***